

Conseiller.s.ères présent.s.es L. Bouvet, L-A. Guérini, N. Séjourné, C. Mélan

Membres excusés ayant donné procuration : S. Ballester (procuration N. Séjourné), H. Delenne (procuration C. Mélan), Stacey Callahan (procuration N. Séjourné), J.L. Bret-Dibat (procuration L. Bouvet), N. Cantisano (procuration C. Mélan), M. Batty (procuration L. Bouvet)

Membres de droit non-votants :

Jeanne KRUCK (directrice adjointe du Département)

Ordre du jour du conseil : vote sur les modalités de contrôle (MCC) 2022-2023

L'ensemble des MCC des UE et parcours relevant du Département PCPSN a été envoyé aux membres du département et du Conseil de Département le 28/09/2022.

La question de la mention d'assiduité est discutée pour les UE de licence. Les membres présents indiquent que la suspension de la règle d'assiduité en 2021-2022, s'est accompagnée d'un faible taux de présence en TD, d'un taux accru d'abandons en cours de semestre et d'un faible niveau des connaissances des étudiants lors des évaluations. L'application d'une règle commune pour toutes les UE de la licence leur semble souhaitable.

1. Vote sur les modalités de contrôle des UE de licence générale

La directrice rappelle les MCC proposées pour les UE obligatoires en psychopathologie plurielles et en neurosciences/neuropsychologie de L1, L2 et L3, des UE de spécialité en L3 et de l'UE pour non spécialistes en L2 dont les codes UE et les responsables sont indiqués dans le tableau. Très peu/pas de modifications sont proposées par les responsables d'UE. La proposition est mise au vote.

UE relevant du département Psychopathologie clinique, psychologie de la santé et neurosciences			
Options	S1 - PY010P3T - Biologie et société	S1	Jean Luc Bret Dibat
L1 Psychologie	S1 - PY00103T - Psychologie clinique et Psychopathologies plurielles	S1	Stacey Callahan et Laurent Combres
L1 Psychologie	S1 - PY00104T - Introduction à la psychophysiole	S1	Jean Luc Bret Dibat
L2 Psychologie	S1 - PY00304T - Psychologie clinique et Psychopathologies plurielles	S1	Magaly Batty et David Vavassori
L2 Psychologie	S2 - PY00402T - Neurosciences	S2	Agnès Daurat
L3 Psychologie	S1 - PY0D504T - Psychologie clinique de la santé	S1	Myriam Guedj

L3 Psychologie	S2 - PY00601T - Psychologie clinique et Psychopathologies plurielles	S2	Natalene Séjourné et Sylvie Bourdet
L3 Psychologie	S2 - PY00607T - Neuropsychologie	S2	Virginie Voltzenlogel
L3 Psychologie	S2 - PY0D604T - Approche cognitive et comportementale : enfant, adulte	S2	Jeanne Kruck et Stacey Callahan
L3 Psychologie	S2 - PY0E604T - Cas cliniques en neuropsychologie et en neurosciences	S2	Claudine Mélan

Votants 10	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 10
------------	------	-----	--------	----------------

Les MCC sont adoptées à l'unanimité des votants présents et représentés (quorum à 6)

2. Vote sur les modalités de contrôle des UE de licence professionnelle d'accompagnement des personnes TSA

Magali Batty, responsable de la licence professionnelle, a fourni une version texte des MCC pour le semestre 1 et pour le semestre 2 respectivement, ainsi qu'un tableau récapitulatif de l'ensemble des MCC de ce diplôme. Le tableau récapitulatif est affiché en cours de séance et mis au vote.

Votants 10	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 10
------------	------	-----	--------	----------------

Les MCC sont adoptées à l'unanimité des votants présents et représentés (quorum à 6)

3. Vote sur les modalités de contrôle des parcours de master

La directrice rappelle les grandes lignes des MCC des parcours en master, avec en particulier en M2 une répartition équilibrée des épreuves écrites sur table, des dossiers et des épreuves orales. En M1, les parcours ont veillé à harmoniser les MCC des UE mutualisées en mention ou entre deux parcours, en particulier pour la 2^e session. Pour faciliter le déroulement des examens et alléger leur organisation également en seconde session, des dépôts de dossier sur iris-exam ont été proposés, voir des oraux en seconde session. La proposition est mise au vote.

MENTION	PARCOURS
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M1 Psychologie clinique de la santé (PCS)

Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M1 Psychothérapies (PS)
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M1 Autisme et autres troubles neuro-développementaux (ATND)
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M1 Neuropsychologie clinique de l'adulte (NPCA)
Psychologie	M1 Perspectives Pluridisciplinaires sur la Cognition (PEPSCO)

Votants 10	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 10
------------	------	-----	--------	---------

Les MCC sont adoptées à l'unanimité des votants présents et représentés (quorum à 6)

Le RD du 8/9/2022 est adopté (à l'unanimité) des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 16h.
RD établi par Claudine Mélan

La Directrice –
Département
Psychopathologie clinique,
psychologie de la santé, neurosciences

